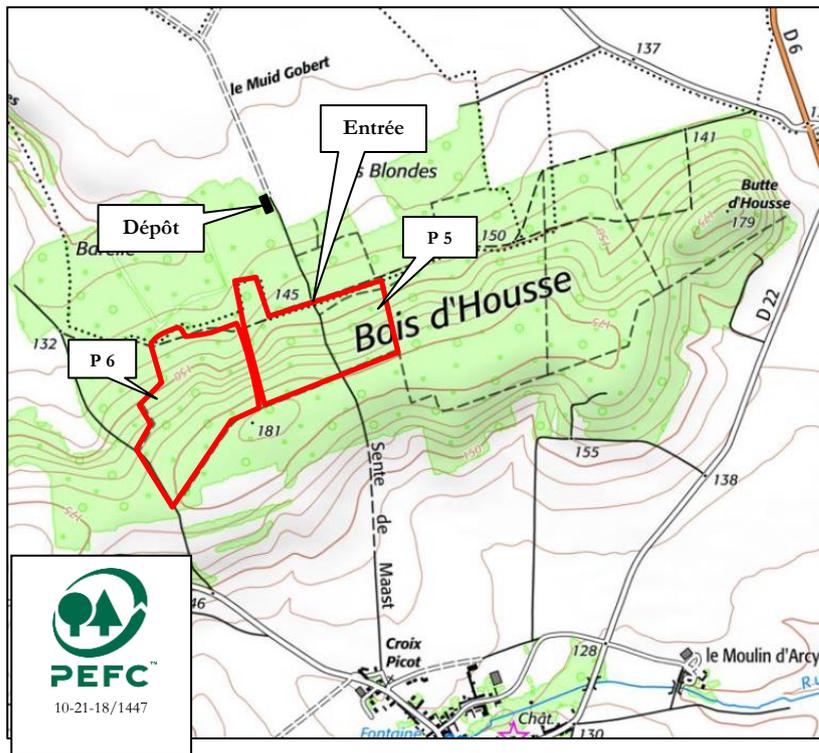


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Wibaux Véronique
Certification PEFC : 10-21-18/1447
Département Aisne (02)
Localisation Soissons Sud-Est
Commune Muret-et-Crouettes
Lieu-dit Bois d'Housse
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 3,457523°
 Latitude : 49,265188°
Point de Rencontre Mairie de Muret-et-Crouettes
Sécurité conseillé

Essence principale **Chênes, frênes et divers**
Volume présumé **542 m³**
Nombre d'arbres **386**
Volume moyen **1,40 m³**

Nature coupe Coupe d'amélioration.
Parcelles PSG 5 – 6
Surface 24 hectares environ
Limites Chemin et peinture
Marquage un flachis au pied et cerclé de peinture au corps
Réserves tous les arbres et brins non cerclé à la peinture
Visite se reporter au plan ci-contre
Lot estimé par Expert JMP et Propriétaire
 SAS Cegeb
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Point GPS : <https://goo.gl/maps/hgoycncEcbzekwNs8>

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2022

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m ³	VU m ³
	Chêne			14	51	36	53	19	38	13	9	4	1			238	346	1,45
	Frêne	2	6	10	8	7	4	4	2	1	1	1			46	60	1,30	
	Bouleau		1	13	9	2	1								26	29	1,12	
	Tremble			8	17	2	1	1							29	27	0,93	
	Hêtre						2		4	1	2	1	1	2	15	44	2,93	
	Tilleul		1	2	3	4	2	3							15	21	1,40	
<i>Observations :</i>		Divers : 4 châtaigniers (3 m ³), 8 charmes (7 m ³), 2 érables (2 m ³) et 3 merisiers (3 m ³)													386	542	1,40	

Clauses particulières

Préambule : interdiction de circuler à charge sur la commune. Pas d'exploitation du 01 octobre au 28 février.

Attention : chemin et dépôt privé de M. Bordier. Location 50 €/mois utilisé. Sortie obligatoire à l'Est du dépôt.

Constat d'huissier avant début de l'exploitation

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Houppiers et taillis restent à la disposition du vendeur, diamètre fin bout de 20 cm (pour les arbres de diamètre < 40cm) et 30 cm fin bout pour les autres catégories de diamètre.

Débardage : par terrain sec ou gelé. Sur les chemins existants.

Stockage : au Nord, sur la zone aménagée. La place de stockage devra être débarrassée des purges et déchets divers et utilisée sur 2 000 m² au Sud.

Délai d'exploitation : 30 septembre 2023.

Délai d'enlèvement : 6 mois après le débardage.

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 20 % au comptant par virement
 40 % par Billet à Ordre analysé au 15.12.2022
 40 % par Billet à Ordre analysé au 15.03.2023

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

